



Membres en exercice : 29  
Membres présents : 25  
Membres votants : 29

Le 16 octobre 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 10 octobre 2024. Publication de la convocation le : 11 octobre 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER.

Etaient absents :

M. Éric KERDRANVAT a donné procuration à M. Georges CASTEL  
M. Tony VORMS a donné procuration à Mme Sandrine URVOIS  
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT  
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 21 OCT. 2024

Date de publication : 21 OCT. 2024

**Délibération n° 2024-115 : Décision modificative n°2 budget principal 2024**

**Rapporteur** : M. Georges CASTEL

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

La commune doit procéder à des opérations d'ordre à la demande de la Trésorerie pour clôturer des frais d'études qui ont été suivies de travaux et qui sont à basculer sur les comptes correspondant à la nature des travaux réalisés.

Les écritures comptables correspondent à des opérations réalisées sur les années 2008 à 2022 et concernent la section d'investissement.

Vu la délibération n°DE2024-033 du 4 avril 2024 portant approbation du budget primitif 2024 du budget principal ;

Vu la délibération n°DE2024-085 du 3 juillet 2024 portant approbation de la décision modificative n°1 du budget principal ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 2 octobre 2024,

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- approuver la décision modificative n° 2 au budget prévisionnel 2024 (budget principal) suivante :

Section d'investissement : dépenses


Augmentation de crédits					Diminution de crédits				
Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM	Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM
Chapitre 041 article 21318	Opérations patrimoniales	- €	3 738,00 €	3 738,00 €	Opération 157	Aménagement du centre ville Article 2315	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Chapitre 041 article 2151	Opérations patrimoniales	- €	520,00 €	520,00 €	Opération 199	Travaux Eglises Article 21318	96 000,00 €	20 000,00 €	76 000,00 €
Chapitre 041 article 2152	Opérations patrimoniales	- €	43,03 €	43,03 €	Opération 208	Renouvellement urbain Article 2041582	110 000,00 €	50 000,00 €	60 000,00 €
Chapitre 041 article 2313	Opérations patrimoniales	4 633,35 €	31 550,80 €	36 184,15 €	Opération 4144	Liaisons douces Article 2318	140 000,00 €	17 000,00 €	123 000,00 €
Chapitre 041 article 2315	Opérations patrimoniales	- €	43 668,17 €	43 668,17 €					
Chapitre 041 article 2318	Opérations patrimoniales	- €	27 480,00 €	27 480,00 €					
			107 000,00 €					107 000,00 €	

Section d'investissement : recettes

Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM	Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM
<b>Augmentation de crédits</b>					<b>Diminution de crédits</b>				
					CHAP 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Chapitre 041 article 2031	Opérations patrimoniales	4 633,35 €	107 000,00 €	111 633,35 €	1641	Emprunts en euros	1 924 656,55 €	107 000,00 €	1 817 656,55 €
TOTAL		- €	107 000,00 €		TOTAL			107 000,00 €	

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,  
 Guryan KERLOCH




Le Secrétaire de séance,  
 Didier LOAS

